



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/44/104  
22 février 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-quatrième session  
Point 17 d) de la liste préliminaire\*

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES  
SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Confirmation de la nomination de membres du Comité  
des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose :

"Article 20

Comité des placements

Le Comité des placements se compose de neuf membres, nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte [de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies] et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale."

---

\* A/44/50.

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

- M. Aloysio de Andrade Faria (Brésil)\*\*\*
- M. Jean Guyot (France)\*\*
- M. George Johnston (Etats-Unis d'Amérique)\*\*
- M. Michiya Matsukawa (Japon)\*\*
- M. Braj Kumar Nehru (Inde)\*\*\*
- M. Yves Oltramare (Suisse)\*
- M. Emmanuel Noi Omaboe (Ghana)\*
- M. Stanislaw Raczkowski (Pologne)\*\*\*
- M. Juergen Reimnitz (République fédérale d'Allemagne)\*

---

\* Mandat expirant le 31 décembre 1989.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1990.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 1991.

3. Le mandat de MM. Oltramare, Omaboe et Reimnitz venant à expiration le 31 décembre 1989, l'Assemblée générale sera appelée, à sa quarante-quatrième session, à confirmer la nomination de trois personnes désignées par le Secrétaire général pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 1990.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où elle indiquait le nom des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Le Secrétaire général propose de procéder de même à la quarante-quatrième session.

-----